



Projet associatif & stratégique 2019-2029

Ce projet a été élaboré dans une dynamique de partage
avec les administrateurs et l'équipe salariée de l'association Le Roseau.

Version validée par l'assemblée générale du 07 juin 2019

Table des matières

Préambule.....	1
De l'Encrier vers Le Roseau.....	2
Le territoire de projet, le déploiement territorial du projet.....	4
Des valeurs au service du projet.....	5
Les missions essentielles	8
Les principes	10
Les plus-values.....	11
Les axes stratégiques.....	12
Axe 1 : promouvoir et développer l'engagement citoyen.....	12
Axe 2 : Développer l'action associative dans une approche multidimensionnelle.....	12
Axe 3 : matérialiser et proposer la construction d'une fonction de veille, véritable observatoire des ressources locales.....	12
Axe 4 : accompagner les mutations du territoire.....	13
Axe 5 : consolider les partenariats existants et rendre lisible leur diversité.....	13
Axe 6 : Construire des relations auprès des acteurs économiques.....	13

Préambule

Ce projet associatif a été validé par l'assemblée générale du xx/xx/2019

Le Roseau s'est résolument engagé dans la **définition de son projet associatif et stratégique** en 2018, il s'agit du premier exercice de ce format dans son histoire.

Le projet associatif et stratégique a pour objectif d'affirmer l'identité de l'Association, ses valeurs et ses orientations principales. Il détaille ce que ses membres souhaitent construire et porter ensemble. Il représente la « colonne vertébrale » de l'Association. Ce document souhaite conserver la mémoire de l'évolution de l'Association et des motivations qui ont justifié chaque orientation.

Ce travail exigeant pour les bénévoles, administrateurs, salariés de la structure conduit ci-après à :

- ✓ Partager la raison d'être de l'Association en formulant les **fondements de son action au service des habitants**,
- ✓ Expliciter ses **valeurs, les principes d'actions** que bénévoles et salariés souhaitent promouvoir,
- ✓ Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'Association autour d'un **projet structurant** pour aujourd'hui et pour la décennie à venir,
- ✓ Proposer des **orientations d'actions** utiles aux habitants, aux collectivités locales et à ses partenaires,
- ✓ Proposer un outil de communication tant pour l'ensemble des adhérents et le fonctionnement politique de l'Association, que pour l'ensemble des partenaires associés à ce projet.

Cette réflexion inscrit les administrateurs mobilisés dans le cadre des instances statutaires, les bénévoles, la direction de la structure et les salariés dans un travail **d'évaluation annuelle du projet** qui participe à la démonstration de l'utilité sociale de l'Association sur son territoire d'intervention.

Elle pourrait conduire annuellement à sa mise à jour dans une nouvelle version. Au cours de la 10^{ème} année de déroulé du projet, un travail de projection stratégique sera mis alors en œuvre.

De l'Encrier vers Le Roseau

L'Association est née en 2000 de la volonté de quelques habitants d'accompagner des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, liées à la mauvaise maîtrise de la langue française et/ou à des situations de handicap. Estime de soi, dignité et autonomie étaient les valeurs défendues.

De 2000 à 2011, l'Association, soutenue par la commune de Biganos, s'est développée dans ces deux secteurs d'activité en mobilisant un réseau de bénévoles. Les tentatives de professionnalisation se sont réalisées en fonction des opportunités financières liées à des politiques locales ou nationales. Durant cette période, l'Association s'est inscrite dans une démarche de réseau avec le CLAP-CRI (Comité de Liaison de la Promotion – Centre de Ressource Illettrisme) Aquitaine et du FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) Aquitaine.

La reconnaissance de son action a largement dépassé le territoire de la commune de Biganos. Progressivement, elle s'est étendue au territoire actuel de la COBAN (Communauté de communes Bassin Nord) et certaines communes voisines de la COBAS (Communauté de communes Bassin Sud).

Les valeurs développées par l'Association (Dignité humaine, solidarité, démocratie) correspondaient aux valeurs développées par le réseau des centres sociaux.

En 2011, un mouvement croisé de la CAF de la Gironde et la volonté de professionnaliser l'Association a lancé la préfiguration d'un centre social, domiciliée à Biganos, avec les communes voisines d'Audenge, Marcheprime et Mios. Lanton a rejoint ce travail par la volonté municipale.

En 2012, l'association obtient l'agrément centre social pour 4 années (2012 – 2015). Après une consultation des adhérents, le nom « Le Roseau » est donné à cet équipement. Son territoire de compétence comprend les 5 communes d'Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios. La politique départementale de la CAF attribue une mission famille à chaque agrément centre social. Les axes de ce projet sont :

- ✓ Espace de vie sociale,
- ✓ Relais de la vie associative,
- ✓ Rencontre et solidarité
- ✓ Soutien à la parentalité et éducation.

Le développement de ce projet a permis une professionnalisation de l'Association sur les missions complémentaires d'animation, d'accompagnement des familles, de direction et d'accueil.

L'évolution de ce projet s'est confrontée à deux difficultés :

- un territoire trop vaste, et en pleine mutation, pour un projet de centre social,

- réunir dans un même projet les activités historiques de l'Association et le projet centre social.

Elles ont entraîné une crise, comprenant le désengagement des communes de Marcheprime en 2014 et Lanton en 2015.

2016 a vu la reconstruction de l'Association autour du projet centre social. Une prolongation de l'agrément est attribuée pour un an. L'élément caractéristique est le changement de nom de l'association, passant de L'Encrier à Le Roseau, signifiant ainsi, dans le respect de ses valeurs initiales et dans la préservation de son histoire, la volonté de ses adhérents de définir un projet d'ensemble autour de celui du centre social. L'Association a adhéré à la Fédération des Centres Sociaux de France en 2016.

Le nouveau projet, poursuivi avec les communes d'Audenge, Biganos et Mios pour les années 2017 et 2018, vise la consolidation des relations avec ce territoire. L'ensemble des actions se regroupent sous le projet centre social qui se définit à partir des axes suivants :

- ✓ soutien aux familles,
- ✓ solidarité et partage de savoirs,
- ✓ soutien à la vie associative.

La dimension du territoire et l'évolution démographique restent des difficultés pour le déploiement d'une action de proximité. Saisissant l'opportunité d'une évolution de la réglementation de la CNAF (circulaire 2016), l'Association lance en 2018 la préfiguration d'un Espace de Vie Sociale, à Mios, en accord avec la mairie.

Au-delà de ce projet d'animation de la vie sociale, l'enjeu pour l'association vise aussi à définir l'articulation de ces deux équipements sur un même territoire.

Le projet de l'équipement Centre Social est renouvelé pour les 4 années 2019 à 2022 avec pour axes :

- ✓ l'accès aux droits,
- ✓ Jeunesse et parentalité
- ✓ l'accès à la culture,
- ✓ formation et transmission des savoirs,
- ✓ Familles
- ✓ Valorisation du bénévolat.

La préfiguration de l'EVS avec la commune de Mios s'est concrétisée par la validation d'un projet spécifique pour les années 2019 et 2020. Cette organisation portant sur un même territoire un centre social et un espace de vie sociale est originale et unique en Aquitaine (2018).

Le territoire de projet, le déploiement territorial du projet

Les enjeux sont pluriels : pour l'association, il ne s'agit plus uniquement de créer du « lien social » et intervenir en tant qu'animation de la vie locale. Il s'agit de créer des modes d'interventions innovants au service d'une pluralité de publics et de problématiques sociales. Le Roseau a donc vocation à intervenir à plusieurs échelles géographiques :

✓ **Une zone de compétence** au titre de ses agréments pour des équipements d'animation de la vie sociale (centre social et espace de vie sociale) avec les communes d'Audenge, Biganos et Mios.

✓ Le Roseau développe et consolide son action sur sa zone de compétence, **en étant au plus près des habitants et en s'appuyant sur des dynamiques locales,**

✓ Le Roseau développe son action par une démarche de construction, de valorisation des initiatives qui se concrétise par le **soutien aux initiatives d'acteurs** pouvant conduire jusqu'à la matérialisation de « **Groupes d'acteurs** », **porteurs d'une dynamique locale en réponse à des besoins sociaux émergents.** Ces groupes s'inscrivent pleinement dans la démarche d'ingénierie de projet de la structure et bénéficient **ainsi d'un appui méthodologique et logistique.**

✓ **Une zone d'influence** de ses actions **élargie** aux communes du Teich et de Marcheprime.

Le Roseau co-construit des réponses collectives aux besoins sociaux avec des acteurs des cinq communes. L'objectif consiste à proposer à un territoire plus large les démarches portées par l'association Le Roseau.

✓ **Une échelle géographique plus large** dans le cadre de dispositifs en lien avec son savoir-faire originel (ex : plateforme illettrisme).

L'Association, par son action au bénéfice d'acteurs présents sur un territoire large, reste attentive et force de propositions à toutes initiatives d'acteurs à même de venir conforter son rôle et d'apporter des **plus-values concrètes auprès des habitants.**

Elle s'inscrit dans le « **bien vivre** » à l'échelle du territoire du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre.

Des valeurs au service du projet

L'association Le Roseau se caractérise par une démarche collective, un engagement citoyen, un projet au service du territoire et de ses habitants. Elle développe des pratiques respectueuses des hommes, de l'environnement. Elle est basée sur la coopération et non la concurrence. Elle participe au développement de l'égalité entre les hommes et lutte contre toute forme de discrimination.

Elle considère enfin que le marché et l'économie sont des moyens pour mettre en œuvre son projet politique.

Indépendante de tout mouvement politique, syndical ou religieux et se plaçant dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire, l'Association Le Roseau réfère ses actions à **trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.**

■ **La dignité humaine**

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

...ce qui signifie pour Le Roseau ...

- Au niveau des habitants de :
 - Mettre en œuvre un accueil inconditionnel sans jugement d'origine sociale, culturelle et culturelle,
 - Respecter l'individualité,
 - Se positionner dans une démarche d'accompagnement avec des contreparties adaptées à chacun et non dans une posture d'assistantat.
- Au niveau de ses instances et de son fonctionnement de :
 - Veiller à des conditions de travail les plus adéquates.

■ **La solidarité**

La concurrence et l'individualisation des relations entre les personnes et entre les structures ont montré leurs limites ainsi que leurs effets négatifs sur la perte des liens sociaux, les inégalités sociales, et les pertes d'influences par les collectifs sur les lieux de décision. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas l'association Le Roseau de penser que tout individu se construit en

tant que personne au travers de ses rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens... Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

L'économie sociale n'est pas l'économie de la pauvreté et de la précarité, c'est une autre forme d'économie au service d'un projet politique sur un territoire et d'un développement des relations entre les personnes.

...ce qui signifie pour Le Roseau ...

- Au niveau des habitants de :
 - Etre instigateur et développer les relations telles que l'entraide, au-delà de toute action mise en œuvre et valorisée par l'association,
 - Privilégier les démarches collectives ascendantes, vectrices d'initiatives novatrices et d'appropriation par les porteurs de projet.
- Au niveau de ses instances et de son fonctionnement de :
 - Favoriser une parole libérée,
 - Rester solidaire dans la conduite du projet collectif, des actions quotidiennes et favoriser le dialogue sur les difficultés ressenties,
 - Proposer, appuyer, voire s'engager dans des initiatives solidaires portées par d'autres acteurs du territoire.

■ La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale, c'est l'engagement civique des citoyens.

...ce qui signifie pour Le Roseau...

- Au niveau des habitants de :
 - Permettre la participation de chacun,
 - Favoriser le « libre choix d'engagement » dans le respect de ses propres envies et besoins,

- Favoriser l'initiative en accompagnant la mobilisation des ressources de chacun et favorisant le développement de ses « capacités »,

- Au niveau de ses instances et de son fonctionnement :
 - Promouvoir une « horizontalité » des échanges quel que soit le statut des acteurs nécessairement différents au sein de l'association : habitant, bénévole, administrateur, salarié...

En conformité avec ses valeurs, l'Association Le Roseau adhère à la **Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Centres Socioculturels** et les décline dans ses actes et son fonctionnement propre.

« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. » La Charte Fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France. 17-18 juin 2000.

Les missions essentielles

L'Association Le Roseau est acteur de l'animation et du développement de la vie sociale sur le territoire du projet associatif en étant ouvert à l'ensemble de la population sans discrimination et permettant ainsi de :

- développer la **mixité sociale**,
 - **favoriser le vivre ensemble**,
 - **co construire** et assurer la promotion des activités et des services de tout secteur au profit des habitants du territoire.
1. Le Roseau est un **outil de veille des besoins sociaux** et une structure d'appui en terme de méthodologie de projets et de logistique.
 2. Le Roseau se veut en parfaite **complémentarité** avec les structures et services présents dans son environnement. L'Association développe une approche structurée en trois niveaux progressifs permettant et incitant la participation effective des usagers de l'Association à la vie de leur territoire :
 - ✓ Un recensement des initiatives, des acteurs pour construire une **cartographie des activités et services** présents et ainsi permettre aux habitants de disposer d'une information centralisée,
 - ✓ La possibilité de **partenariats ad-hoc** avec des structures de façon à porter l'initiative conjointe d'actions au bénéfice des habitants,
 - ✓ La faculté, pour les structures qui souhaitent partager valeurs et principes, d'adhérer en tant que **membres associés (voir statuts en annexe)**.
 3. Le Roseau valorise les échanges et les contributions de chacun, dans le respect de ses propres savoir-faire. Il accueille, accompagne et fédère les porteurs d'initiatives, en mutualisant les ressources.
 4. Le Roseau s'inscrit dans une démarche de projet et privilégie la **démarche collective** pour améliorer la qualité de vie. Il permet :
 - ✓ Un **appui méthodologique et logistique** de toute initiative des usagers/des groupes pour favoriser un développement conjoint,
 - ✓ Des **réponses collectives** qui facilitent l'accès aux loisirs, à la culture et à des biens et services (notamment réductions de coûts), à l'entraide sociale, aux échanges de services.

Ces missions sont en conformité avec les documents de référence des centres sociaux de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et particulièrement avec les circulaires de l'animation de la vie sociale de 2012 et

2016. L'Association Le Roseau s'appuie sur les équipements Centre Social et Espace de Vie Sociale pour développer ses projets d'animation de la vie sociale.

Les principes

L'Association le Roseau pose **cinq principes d'actions** :

- ✓ une volonté de **transparence de gestion**, gage essentiel de la confiance auprès de ses parties prenantes (habitants, associations, collectivités locales, institutions et acteurs économiques). Elle communique de façon lisible sur son mode de fonctionnement et son modèle économique,
- ✓ une approche **apolitique de la gouvernance**, gage de maintien d'une capacité d'action à l'échelle de son territoire de projets,
- ✓ une mobilisation de ses ressources **au bénéfice du plus grand nombre**,
- ✓ un modèle coopératif par une réciprocité d'échanges avec les acteurs,
- ✓ Un travail privilégiant la coopération entre l'équipe salariée et les bénévoles et administrateurs pour l'élaboration du projet, du diagnostic à sa gestion, pour la gouvernance et pour la représentation de l'association.

Les plus-values

L'association le Roseau inscrit son action dans une dimension sociale, territoriale et économique. Elle affirme sa place dans une **économie locale, sociale et solidaire**.

Le Roseau s'inscrit dans les plus-values ci-après :

Dans la dimension économique :

La contribution à l'accès à l'emploi, à la formation, notamment par l'animation de la plateforme illettrisme,

La mutualisation de services aux habitants, aux adhérents,

La mise en place d'un retour économique sur le territoire en favorisant des activités locales.

Dans les dimensions sociales et sociétales :

La lutte contre les inégalités,

La construction de réponses sociales complémentaires,

Le développement de la mixité sociale,

La promotion de la diversité culturelle, géographique, en favorisant les échanges entre nouveaux et anciens habitants.

Dans la dimension politique :

L'innovation dans les pratiques,

La capacité à échanger autour de l'évolutions des besoins pour accompagner les collectivités locales et favoriser l'adaptation des réponses institutionnelles.

Dans la dimension humaine :

Le renforcement du pouvoir d'agir des habitants,

La réalisation de chacun en tant qu'acteur de façon à développer un « bien être social ».

Les axes stratégiques

Les axes stratégiques de l'association Le Roseau s'appuient sur une double mission :

- ✓ une mission politique visant à donner du sens à l'action collective,
- ✓ une mission plus technique de participation à des projets de territoire.

Axe 1 : promouvoir et développer l'engagement citoyen.

Un des fondements de l'Association Le Roseau est l'engagement de chaque habitant comme acteur de son devenir et du devenir de son territoire. Son action s'inscrit dans une démarche collective d'émancipation visant à participer à l'évolution des transformations sociales. Le Roseau souhaite aussi promouvoir l'engagement citoyen en formalisant un processus valorisation du bénévolat.

Axe 2 : Développer l'action associative dans une approche multidimensionnelle.

La prise en compte de besoins sociaux locaux nécessite une mobilisation forte des habitants concernés pour permettre d'appréhender la réalité des besoins et les réponses les plus appropriées, au plus proche des projets des habitants.

Le Roseau souhaite développer une approche multidimensionnelle de l'animation de la vie sociale basée sur des groupes d'initiatives réunissant des habitants, qui s'inscrivent dans une démarche locale. Le Roseau mobilise des ressources d'appui et d'accompagnement au service de l'animation de la vie locale.

Le Conseil d'Administration de l'Association peut associer deux représentants de chaque groupe d'initiatives, élus par leurs pairs. Ils contribuent avec une voix délibérative aux travaux statutaires.

Axe 3 : matérialiser et proposer la construction d'une fonction de veille, véritable observatoire des ressources locales.

Le Roseau a initié un travail de cartographie, visant à structurer un référentiel local des acteurs présents sur le territoire large du Pays. Cette action a vocation à se structurer en tant qu'outil de mise en lien des initiatives, de co-construction entre acteurs et de réponse aux besoins des habitants.

Axe 4 : accompagner les mutations du territoire.

L'attractivité du territoire influe sur la place et le rôle des habitants : augmentation du prix du foncier, urbanisation, jeunesse... Le Roseau souhaite donc agir à trois niveaux de façon à :

- ✓ favoriser les **solidarités et les relations de voisinage**, pour limiter l'isolement social et familial,
- ✓ agir sur l'articulation **vie professionnelle-vie familiale pour favoriser le bien-être des familles**,
- ✓ travailler la **question de l'accès au logement** en recherchant des solutions innovantes (coopératives d'habitants, liens avec les bailleurs sociaux, ...) pour maintenir la **mixité sur le territoire**.

Axe 5 : consolider les partenariats existants et rendre lisible leur diversité.

L'Association s'inscrit pleinement dans son action de soutien aux dynamiques associatives. Elle souhaite favoriser le conventionnement entre structures et rendre visibles les partenariats engagés.

Axe 6 : Construire des relations auprès des acteurs économiques.

- ✓ S'inscrire dans une démarche privilégiant les initiatives citoyennes et les entreprises sociales,
- ✓ Étudier les besoins des entreprises,
- ✓ Proposer des **appuis, des relais** aux salariés et aux acteurs économiques dans le champ social, dans le champ de l'acquisition de compétences, en parfaite complémentarité avec les autres Associations et organismes de formation présents.

